

Lesquin, le 5 avril 2016

Madame, Monsieur,

Groupe familial né dans le Nord de la France dans les années 70 avec l'enseigne Norauto, créateur et leader des centres auto, Mobivia Groupe rassemble aujourd'hui 16 entreprises du secteur de la mobilité via la route, implantées dans 16 pays et fédérées par une même mission : « Rendre la mobilité plus facile : Make Mobility Easier ».

En 2013, le groupe a mis en place une nouvelle gouvernance pour répondre à ses enjeux stratégiques, ceux de la mobilité durable. Par cette opération, **la RSE a été positionnée au plus haut niveau de l'entreprise**, au niveau du Comité Exécutif. En 2014, un Comité RSE composé de 10 personnes qui représentent l'ensemble des business units du groupe, a construit notre stratégie RSE, composée des 5 axes suivants : **être des commerçants responsables, développer nos collaborateurs, économiser nos ressources, co-agir pour la Cité, au sein d'activités autonomes et collaboratives.**

Nous travaillons au **déploiement de cette politique dans toutes les entités du groupe**, notamment par le biais d'un réseau d'ambassadeurs. Ce réseau diffuse la politique au quotidien et fait remonter les bonnes pratiques mises en place. Cela nous permet d'établir des indicateurs pertinents et de piloter notre **performance matérielle et immatérielle** dans une logique d'amélioration continue.

Avec l'accueil de la COP21 à Paris en 2015, mais aussi avec l'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les acteurs publics et privés français et internationaux se sont particulièrement mobilisés en 2015 autour de la question du climat. Dans ce contexte, les enjeux de mobilité et plus particulièrement ceux liés aux transports automobiles sont communément évoqués comme un sujet majeur.

Mobivia Groupe a ainsi renforcé en 2015 ses actions pour mobiliser ses parties prenantes autour de solutions concrètes pour « rendre la mobilité plus facile » (Making mobility easier); une mobilité plus intelligente, plus propre, plus responsable.

Nous continuons d'innover pour agir sur les 36 millions de véhicules en circulation en France mais aussi, à l'international, pour accompagner l'évolution du parc roulant. En proposant notamment des solutions d'Eco-entretien®. Cela passe également par un accompagnement des automobilistes vers de nouvelles formes de mobilité. A travers notre fonds d'investissement Via-ID, nous avons renforcé en 2015 notre action dans la mobilité urbaine et partagée, en nous engageant aux côtés de start-ups telles que Drivy (auto-partage), Wayz-Up (co-voiturage domicile-travail), Smoove (vélos en libre service) ou encore Ector (parking avec voiturier).

Par la présente, nous témoignons à nouveau, comme chaque année depuis 2007, de notre volonté ferme à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Vous pourrez lire ci-après plus d'exemples témoignant de notre engagement et retrouver l'ensemble de nos actions 2015 dans notre rapport RSE disponible sur www.mobiviagroupe.com.

Christophe Ribault,
Directeur Général de Mobivia Groupe

Principe 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

- Le groupe est signataire depuis 2007 du Pacte Mondial de l'ONU. Depuis 2014, Mobivia Groupe a mis en place un comité RSE, chargé de co-construire une politique intégrée par tous et diffusée dans toutes nos entités. Nous nous efforçons de rendre cette politique concrète, pour que chaque engagement soit vécu au quotidien et porté par tous.

(p. 10 du Rapport RSE 2015)

Principe 2. Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

- La centrale d'achat de Mobivia Groupe définit les critères éthiques, sociaux et environnementaux de sélection des fournisseurs. Ainsi, les équipes dédiées ont développé une politique éthique qui comprend dix principes dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement et de l'anti-corruption, basés sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. La centrale d'achat exige de ses fournisseurs qu'ils respectent ces lignes de conduite, par le biais de plusieurs leviers.

100% des fournisseurs de services de la centrale d'achat du groupe sont signataires de la Charte Ethique.

Principe 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5. L'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

- En 2015, Midas a ratifié un accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle hommes / femmes. Alors que Midas avait déjà pris des engagements en ce sens en décembre 2011, elle confirme par ce deuxième accord sa volonté de garantir l'égalité de traitement entre les deux sexes, d'encourager la mixité et de favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie privée. Enfin, Midas est signataire depuis 2012 de la charte « Les Elles de l'auto » devenue Wave qui promeut la mixité dans le secteur automobile.

(p 16 du rapport RSE 2015)

- Midas est également très engagé sur les enjeux de la diversité. En Belgique notamment, l'enseigne place l'emploi des seniors dans les priorités de sa gestion des ressources humaines. Ce parti-pris a déjà porté ses fruits, et l'unité opérationnelle belge a constaté une réelle valeur ajoutée du recours à des profils seniors, notamment en matière d'état d'esprit et de transmission de compétences.
- Afin de donner un coup de pouce aux jeunes talents de la mécanique, Norauto organise depuis trois ans un Challenge Mécanique. Ce concours national est pour l'enseigne l'occasion de dénicher des profils prometteurs issus de lycées professionnels français.

(p 16 du Rapport RSE 2015)

Principe 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

L'enjeu de l'environnement est central pour Mobivia, l'automobile étant au coeur de ses métiers. Le groupe met en oeuvre de nombreuses initiatives pour réduire l'impact de son activité : maîtriser la consommation des ressources, valoriser les déchets, développer des filières de recyclage, ou encore optimiser la logistique. Au-delà de ces démarches que le groupe applique à sa propre activité, Mobivia déploie, au cœur même de son offre, des solutions de mobilité responsable et durable. Un moyen de développer et d'encourager une nouvelle approche de la mobilité.

(P.23 du Rapport RSE 2015)

Principe 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

- 92% des centres Norauto en France sont certifiés Iso 14001 et 76 % des sites du groupe sont couverts par un SME (Système de Management Environnemental) en 2015

(p. 5 du Rapport RSE 2015)

- Douze ans après la première certification (2002), et suite à un nouvel audit, 64 % du réseau total de Norauto France (succursales et franchisés) est aujourd'hui certifié ISO 14001, représentant 236 centres. Cet engagement pour déployer un SME dans les centres ne se limite pas à la France : Norauto Espagne s'est lancé également dans la certification ISO 14001, et a obtenu la certification de quatre centres avec pour objectif que tous ses centres soient certifiés dans les années à venir.

(p. 27 du Rapport RSE 2015)

- Mobivia Groupe veille à anticiper l'impact de l'activité des enseignes sur l'environnement dès la phase de conception des produits. C'est dans cet objectif que Norauto a développé plusieurs types de produits éco-conçus. Midas est également investi dans le domaine de l'éco-conception, et développe et améliore depuis dix ans Origin'all, sa gamme de produits éco-conçus.
- Mobivia Groupe veille à promouvoir la mobilité durable auprès du plus grand nombre via son portail d'information « Le Hub de la mobilité » regroupant paroles d'experts, analyses et chiffres-clé

(p 26 du Rapport RSE 2015)

Principe 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

- Mobivia Groupe s'engage dans le secteur des nouvelles mobilités, par le biais de Via-ID notamment. Ce fonds de développement soutient des start-ups innovantes qui développent des solutions de mobilité alternatives, pratiques et responsables en promouvant notamment l'utilisation de véhicules électriques et les solutions de mobilité partagée.

(p 25 du rapport RSE 2015)

- Le Groupe compte désormais 18 filières de recyclage des produits usagés, tels que l'huile, les piles, le liquide de refroidissement, etc. Depuis 2004, les pneus usagés sont revalorisés de différentes manières : en seconde vie par le rechapage ou la réutilisation, en valorisation matière ou en valorisation énergétique. Mobivia Groupe agit dans une démarche proactive d'économie circulaire, et collabore directement avec des collecteurs et des valorisateurs.

(p 28 du Rapport RSE 2015)

- Norauto a été la première enseigne d'entretien automobile française à mettre en place la formule de diagnostic Ecomperformance. Cette prestation comprend une analyse des gaz d'échappement émis par le véhicule et du fonctionnement du moteur, qui permet de procéder ensuite à un entretien correctif afin de réduire les sur-émissions polluantes détectées. Au vu de la pertinence et de la performance de cette initiative, les pouvoirs publics ont souhaité en faire un levier de réduction des émissions dans le cadre de la loi de transition énergétique.

(p 11 du Rapport RSE 2015)

Principe 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

- Afin d'assurer la loyauté de ses acheteurs lors des transactions commerciales, la centrale d'achats du Groupe a également mis en place une charte éthique personnelle. Signée obligatoirement par tous les acheteurs de la centrale au moment de l'embauche, elle représente pour eux un engagement anti-corruption précurseur dans le secteur.

(p 10 du Rapport RSE 2015)

